MICROFICHE ETABLIE A PARTIR DE
L'UNITE DOCUMENTAIRE
N

جديدة منجزة حسب الوثيقة
رقم :

85 0686

ROYAUME DU MAROC

المملكة المغربية

CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION

SERVICE DE REPROGRAPHIE
ET IMPRIMERIE

B.P. 826 RABAT

مصلحة الطباعة والاستنساخ

ص. ب. : 826 الرباط

95-0685

AGRICULTURE

La campagne céréalière de 1983-1984 : 36,6 millions de quintaux (34,6 en 82/83)

La dernière année agricole normale aura été celle de 1981 à 1982 où la production des 4 principales céréales (blé tendre, blé dur, orge et maïs) a été de 47,6 millions de quintaux. Les deux années suivantes ont été affectées par la sécheresse et une mauvaise répartition des pluies qui a réduit la production céréalière à 34,6 et 36,6 millions de Qx. La campagne 1984-85 se présente d'une façon assez remarquable, certes un peu tardive, mais très abondante entre décembre et février. Une période de sécheresse s'est manifestée en février et mars, heureusement compensée par des précipitations à la fin du mois d'avril.

On a cependant noté des pluies importantes fin mars à Marrakech et des chutes de neige sur le Haut-Atlas qui ont renforcé les réserves hydrauliques du Massif.

La campagne céréalière 1983/84.

Si l'on se penche sur les résultats de la dernière campagne, on constatera que la production de blé est restée à peu près stationnaire : 19,9 millions de Qx contre 19,7. Par contre, la récolte d'orge a été plus importante de près de 2 millions de Qx.

La production agricole des trois dernières années

	1981-82	1982-83	1983-84
Céréales (1.000 Qx)			
Blé dur	14.060	12.380	11.710
Blé tendre	7.770	7.320	8.180
Orge	23.340	12.280	14.050
Maïs	2.470	2.580	2.640
Total 4 C	47.640	34.560	36.580
Riz	40	40	50
Divers	1.400	1.230	870
Légumineuses (1.000 Qx)			
Fèves	990	1.420	1.220
Pois chiches	510	560	290
Pois secs	220	220	280
Lentilles	250	320	240
Divers	250	330	420
Total	2.220	2.850	2.450
Agrumes (1.000 T)	995	930	1.017
Betteraves (1.000 T) 2.315	2.589	2.525	
Canne à sucre 1.000 T)	517	764	774
Divers (1.000 T)	419	249	333
Oléagineux (1.000 T)	47	47	54
Graine de coton	19,9	24	115
Huile d'olive (1.000 T)	40	23	27

La campagne céréalière de 1983-1984 : 36,6 millions de quintaux (34,6 en 82/83)

Cela s'explique par le fait que l'orge a une croissance plus rapide que le blé et que les pluies précoces de l'automne 1983 ont permis des semis en novembre-décembre et une récolte dès le courant du mois d'avril, mais on est loin des résultats obtenus en 1982 : 14 millions de Qx contre 23,3.

On espérait une bonne récolte de maïs l'an dernier en raison des pluies tardives qui se sont manifestées en mai-juin, pluies qui ont permis de compenser une partie des dégâts occasionnés par la sécheresse de la fin de l'hiver et du début du printemps et qui espérait-on, donneraient leur plein effet sur la récolte de maïs. Malheureusement, ces pluies abondantes ont été accompagnées d'une hausse de la température, ce qui a engendré des maladies cryptogamiques et parasitaires qui ont réduit sensiblement les rendements espérés.

Néanmoins,la production de maïs a été supérieure à celle des 2 autres années : 2.640.000 x contre 2.580.000 et 2.470.000.

La production de riz se développe petit à petit mais reste très insuffisante par rapport aux besoins avec 50.000 Qx contre 40.000 les années précédentes.

Les légumineuses

Les légumineuses ont été affectées très diversement par les conditions climatiques. Assez curieusement la meilleure production a été enregistrée en 1982-83 avec 2.850.000 Qx contre 2.220.000 Qx en 1981/82.

La production de l'année dernière se situe entre ces deux chiffres avec 2.450.000 Qx. Les meilleurs résultats sont enregistrés comme d'habitude par les fèves dont la production en 1983-84 a atteint 1.220.000 Qx.

Les cultures industrielles

Dans le domaine des cultures industrielles, on a enregistré en 1983-84 un léger recul par rapport à l'année précédente; ce recul s'explique par le manque d'eau disponible dans les périmètres irrigués en raison de l'épuisement des réserves hydrauliques des barrages.

La canne à sucre par contre, continue de progresser en liaison avec l'extension des surfaces cultivées.

Pour ce qui concerne les oléagineux, la production de tournesol et de graines s'est sensiblement accrue en 1983-84 mais reste dramatiquement insuffisante par rapport aux besoins globaux du pays.

La récolte d'olives reste toujours tributaire des méthodes de récolte. Lorsque la production est importante le gaulage des arbres cause des dégâts considérables qui affectent la production des années suivantes.

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

(BANQUE NATIONALE MAROCAINE DE L'AGRICULTURE)

ACCORDE DES CREDITS A MOYEN ET LONG TERME POUR LE FINANCEMENT D'UNE LARGE GAMME D'INVESTISSEMENTS DANS L'AGRICULTURE ET L'AGRO-INDUSTRIE

	DUREE (JUSQU'A)	DIFF. D'AMORT. (JUSQU'A)
— Animaux de trait, enregistrement et immatriculation des propriétés agricoles	5 ans	—
— Animaux de rente	9 ans	2 ans
— Equipement des serres	10 ans	2 ans
— Amélioration foncière	10 ans	6 ans
— Matériel agricole	15 ans	—
— Agro-industrie	15 ans	2 ans
— Electrification des exploitations agricoles	20 ans	3 ans
— Irrigation, drainage, bâtiments d'exploitation, plantations	20 ans	6 ans
— Habitat économique en milieu rural	25 ans	18 mois

LA CNCA

- Accorde des crédits à court terme pour le financement de campagne
- Ouvre des comptes de chèques rémunérés

Son super carnet vert (livret d'épargne) est assorti d'un intérêt de 3 % l'an

Son réseau comprend 138 agences permanentes (dont 49 dotées d'un service banque), et 146 bureaux périodiques et saisonniers

La CNCA moteur de l'équipement agricole

avec le concours de la BIRD, 4.800 M DH de crédit à la disposition des agriculteurs entre 1983 et août 1986

L 'agriculture marocaine soumise aux aléas climatiques et marquée par ailleurs par le sous-développement des campagnes, a besoin d'eau d'une part, de disponibilités financières d'autre part. L'opération «un million d'hectares» permettra d'ici quelques années de compenser une partie des insuffisances pluviométriques. Mais pour les finances, la CNCA, d'opres et déjà, joue un rôle capiatl en faveur de l'équipement de l'agriculture. M. Mohamed Bouarfa, directeur général de la CNCA a bien voulu nous donner toutes les précisions sur l'action de l'organisme qu'il dirige.

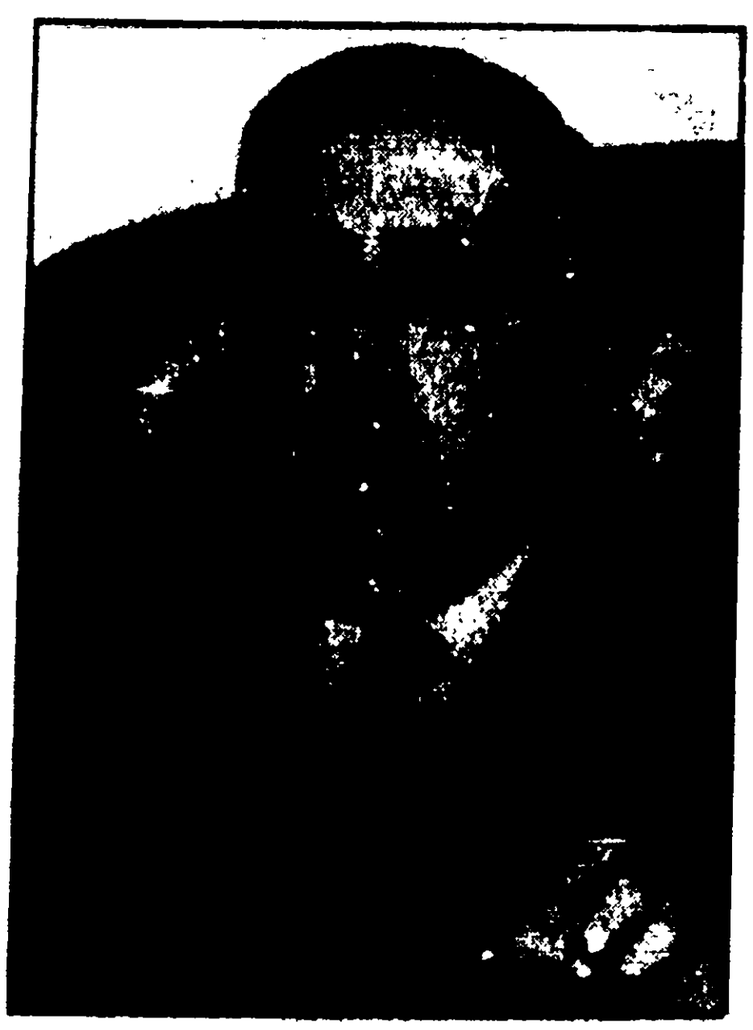

La Vie Economique :
Le Crédit Agricole a bénéficié au cours des dernières années de prêts souvent importants. Pourriez-vous faire le bilan de ces prêts et définir la philosophie qui les motive ?

M. BOUARFA :
La Caisse Nationale de Crédit Agricole a, en général, recours aux organismes extérieurs pour le financement partiel des investissements productifs réalisés par sa clientèle et sert, à ce titre, d'intermédiaire dans la canalisation de l'épargne étrangère vers des emplois au Maroc. C'est dans ce cadre que nous avons établi au début de l'année 1983, en collaboration avec la Banque Mondiale, un cinquième programme de financement des investissements couvrant la période triennale septembre 1983 - août 1986.

Le coût global de ce programme a été évalué à 4,8 milliards de dirhams dont près de 1,6 milliard pour le paiement des équipements importés, d'où la nécessité de recourir à l'épargne extérieure pour couvrir les coûts en devises des investissements recensés. La Banque Mondiale a contribué au financement de ce programme par l'ouverture d'une ligne de crédit au profit de la C.N.C.A. d'un montant de 115,4 millions de dollars remboursable sur 17 ans dont un différé d'amortissement de 4 ans, à un taux d'intérêt variable et une commission d'engagement de 0,75 %.

La Kreditanstalt fûr Wiederaufbau (K.F.W.) de la République Fédérale d'Allemagne nous a, de son côté, consenti un prêt de 92 millions de deutsche marks, dont le remboursement s'échelonne sur 30 ans avec un différé d'amortissement de 10 ans, à un taux d'intérêt de 5 % et une commission d'engagement de 0,25 %. Le Fonds Arabe pour le Développement Economique et Social (FADES) nous a, pour sa part, octroyé un crédit de 8 millions de dinars koweitiens, sur une période de 15 ans, avec un délai de grâce de 3 ans, un taux de 6 % et une commission d'engagement de 0,5 %.

Notre programme a bénéficié également du concours financier de la Banque Africaine de Développement (B.A.D.) pour un montant de 30 millions d'unités de compte, amortissable sur une durée de 14 ans et assorti d'un délai de grâce de 4 ans, d'un taux d'intérêt de 10 %, d'une commission d'engagement et d'une commission statutaire fixées chacune à 1 %. Dans le cadre du même programme, nous avons également contracté un emprunt de 20 millions d'ECU auprès de la Banque Européenne d'Investissements.

Les cinq prêts ainsi obtenus et dont le montant global s'élève aux cours de change actuellement en vigueur, à près de 2,2 milliards de dirhams, servent bien entendu au refinancement des crédits moyen et long terme que nous accordons aux agriculteurs individuels, clients de nos caisses régionales et nos caisses locales, aux coopératives de la réforme agraire et aux moyennes et petites entreprises du secteur agro-industriel.

Parfois, nous avons aussi recours à l'aide extérieure pour le financement d'opérations exceptionnelles.

Afin de réduire la charge à court terme du surendettement des agriculteurs éprouvés par la sécheresse, surendettement qui risquait d'entraver la réalisation du programme de financement des investissement que je viens d'évoquer, des facilités de remboursement des dettes ont été accordées à tous les clients de la C.N.C.A. concernés.

L'exigible global réechelonné a porté sur près de 600 millions de dirhams bénéficiant à quelque 100.000 agriculteurs dont près de 85.000 clients des caisses locales et 15.000 clients des caisses régionales, y compris 140 coopératives de la réforme agraire.

La mise en place de cette opération de réechelonnement a exigé lé constitution d'un fonds de soutien qui a été alimenté en partie par un prêt de 10 millions d'ECU sur 40 ans et un don de 14 millions d'ECU consentis à la C.N.C.A. par la Commission de la Communauté Economique Européenne, ainsi que par un prêt de 13,5 millions de dollars sur 40 ans accordé au Royaume du Maroc par le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, par le canal de l'Agence Américaine pour le Développement International (USAID).

Il convient de préciser à ce sujet que, conformément aux accords conclus avec la CEE, l'aide financière de la CEE a servi exclusivement au réechelonnement sur dix ans des dettes des agriculteurs à revenu faible, clients de nos caisses locales. Quant à l'aide américaine, elle nous a été consentie à l'effet de réechelonner sur un maximum de dix ans les dettes des agriculteurs à revenu faible, clients de nos caisses régionales. Les réechelonnements accordés aux autres clients affectés par la sécheresse n'ont bénéficié d'aucun soutien extérieur.

La CNCA, moteur de l'équipement agricole

Une activité bancaire au service de l'Agriculture

Le recours à l'aide étrangère semble justifié, à mon avis, en raison d'une part, de la faiblesse de l'épargne locale susceptible d'être orientée vers l'agriculture, et d'autre part, de l'affectation intégrale de cette aide à des emplois économiquement viables qui assurent à terme, les fonds nécessaires aux remboursements.

La Vie Economique :

Ce recours accru aux emprunts extérieurs n'a-t-il pas affecté la situation financière de la C.N.C.A. ?

M. BOUARFA :

Certes, l'encours de nos emprunts extérieurs a plus que triplé entre 1980 et 1984. Cependant cette évolution n'a pas pour autant affecté notre capacité d'endettement dans la mesure où le rapport dettes à moyen et long terme/fonds propres est resté inférieur à 3 alors que le total du bilan passait de 1,6 millard de dirhams en 1980 à 4,4 millards de dirhams en 1984

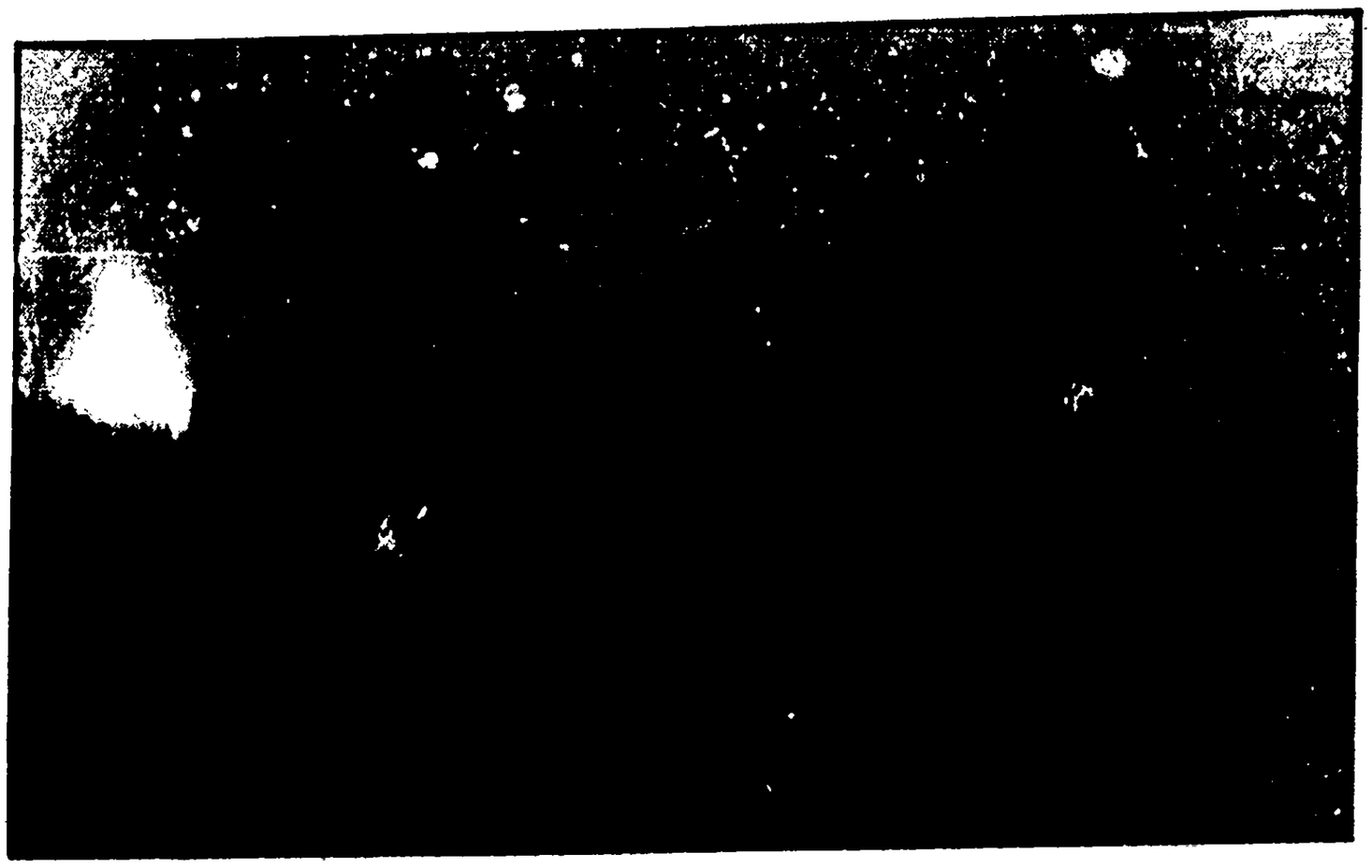

LA VIE ECONOMIQUE :

La situation financière de C.N.C.A. étant au demeurant saine, n'envisagez - vous pas, parallèlement au recours au marché financier international, de promouvoir la collecte de l'épargne locale ?

M. BOUARFA :

Je tiens tout d'abord à vous rappeler que la C.N.C.A est le seul organisme financier spécialisé à recevoir les dépôts à vue et à terme des particuliers. Notre activité bancaire, qui a été amorcée en 1970, nous a permis, malgré la concurrence des banques commerciales, d'avoir une participation de plus en plus active à la collecte de l'épargne.

C'est ainsi que le volume total des dépôts recueillis par nos guichets bancaires a enregistré entre 1980 et 1984, un accroissement important passant de 302 à près de 715 millions de dirhams. Il convient de signaler à ce sujet que la C.N.C.A. rémunère les comptes à vue et que pour les comptes sur livret d'épargne elle offre actuellement 9 % c'est-à-dire un point de plus que le taux offert par les banques commerciales.

La refonte de notre système de gestion qui impliique une décentralisation au niveau des traitements informatiques nous permettra certainement de participer encore davantage à la collecte de l'épargne, étant entendu que nous envisageons également la mise en place de produits bancaires spécifiques pour le monde rural.

LA VIE ECONOMIQUE :

Pourriez-vous rappeler les modalités qui président à l'octroi des crédits agricoles et à leur remboursements. Que se passe-t-il en cas de récolte catastrophique ?

M. BOUARFA :

Les modalités d'octroi et de remboursement des crédits sont précisées dans les régimes des prêts arrêtées par le Comité de Direction de la C.N.C.A. qui, comme vous le savez, comprend les représentants des Ministères de l'Agriculture et de la Réforme Agraire, des Finances, de l'Intérieur ainsi que de la Banque du Maroc. Je rappellerai à cet effet que nous distinguons deux régimes de prêts qui correspondent en fait à deux catégories d'agriculteurs, celle desservie par les caisses régionales et celle éligible aux crédits des caisses locales.

L'éligibilité à l'une ou l'autre catégorie de caisses s'effectuent sur la base du revenu virtuel, fixé à l'heure actuelle entre 50 et 6.000 dirhams pour les clients des caisses locales et au-delà de 6.000 dirhams pour ceux pouvant prétendre au financement des caisses régionales.

Les régimes des prêts, qui font l'objet d'une large diffusion auprès des agriculteurs, sont révisés à la veille de chaque campagne agricole en fonction des objectifs prioritaires de la politique agricole, de la capacité de remboursement des agriculteurs et de l évolution des coûts des facteurs de production et ce, afin de permettre à nos clients de bénéficier, au moment opportun d'un financement suffisant et adéquat.

J'ajouterai que, dans le souci d'améliorer et d'assouplir davantage les modalités de financement, nous avons au cours de ces dernières années, introduit dans ce sens un certain nombre de mesures. Je me contenterai de citer l'allongement des durées de remboursement des crédits à moyen et long terme qui peuvent atteindre 20 ans pour un grand nombre d'objectifs avec un différé d'amortissement allant jusqu'à 6 ans, l'alignement des normes de financement appliquées par les caisses locales sur celles des caisses régionales qui etaient plus avantageuses, l'allègement des garanties exigées et des pièces constitutives de dossiers, ainsi que la possibilité pour la clientèle de déposer sa demande de crédits à court terme auprès de la caisse la plus proche de son exploitation.

Par ailleurs, le critère de revenu virtuel, adopté pour distinguer notre clientèe, sert également de base pour l'évaluation des besoins de financement des agriculteurs qui ne peuvent justifier la propriété de leur exploitation et offrir une garantie réelle en contrepartie des crédits à moyen terme dont ils peuvent bénéficier. Sans remettre en cause le critère du revenu virtuel, des expériences visant son amélioration sont menées dans des zones couvertes par les projets intégrés.

La C.N.C.A. a apporté un soutien de 7000 M DH à l'agriculture dans les 4 années de sécheresse

Nous cherchons en effet à répondre aux besoins de financement de l'agriculture et nous espérons, avec la décentralisation de l'informatique, que nous serons en mesure, dans deux ou trois ans, d'évaluer ces besoins avec le maximum d'exactitude.

En cas de récolte catastrophique, nous nous efforçons avant tout de sauvegarder le potentiel de la production des agriculteurs en assouplissant au maximum aussi bien les conditions d'octroi que de remboursement des crédits. En effet outre les rééchelonnements que j'ai évoqués tout à l'heure, nous avons pris au cours des dernières années des mesures dérogatoires aux règles habituelles permettant ainsi aux agriculteurs des régions sinistrées de bénéficier de nouveaux crédits avant d'être à jour pour les échéances tombées.

LA VIE ECONOMIQUE

Ne pensez-vous pas que l'octroi des crédits dans le domaine de l'agriculture devrait être assorti de conditions très précises sur leur utilisation, notamment pour ce qui concerne la nature des cultures ?

M. BOUARFA :

L'octroi des crédits est effectivement sorti pour un grand nombre d'objets, de conditions précises d'utilisations. Ainsi, entre autres exemples, les prêts pour achat d'animaux de rente ou d'embouche ne sont accordés qu'aux clients disposant d'abris à bestiaux et d'une superficie réservée aux cultures fourragères suffisante. De même que les crédits destinés à l'acquisition d'un tracteur ou d'une moissoneuse-batteuse sont conditionnés, dans certains cas, par l'existence d'une superficie minimum à travailler.

Les prêts pour l'amélioration du sol ne sont octroyés qu'aux agriculteurs justifiant leur propriété. Enfin, les créations de plantations ne sont financées que si l'agriculteur utilise des plants provenant des pépinières agréées et s'il dispose d'assez d'eau d'irrigation pour certains types de plantations.

En tout état de cause, nous veillons avant tout à ce que les crédits que nous accordons, notamment ceux destinés au financement des équipements, soient utilisés de manière économiquement et financièrement viable.

C'est ainsi que, si nous allégeons au maximum nos modalités d'octroi des prêts, nous effectuons parallèlement, par l'intermédiaire de nos enquêteurs un contrôle a postériori de l'utilisation des crédits. Je signalerai à cet égard que les enquêtes effectuées ces dernières années ont prouvé que les prêts avaient été en grande partie bien utilisés.

LA VIE ECONOMIQUE

La sécheresse chronique qui a frappé l'ensemble du Royaume au cours de ces dernières années n'a-t-elle pas réduit votre activité de distribution des crédits ?

M. BOUARFA

En dépit de la sécheresse prolongée ayant sévi au Maroc depuis 1981, notre activité de financement s'est, au cours de ces dernières années, sensiblement renforcee. En effet, le volume des crédits débloqués durant la période allant des campagnes 1979-80 à 1983-84 a atteint près de 7 milliards de dirhams soit près du double de celui réalisé durant le quinquennat précédent.

Cette extension remarquable a été particulièrement accentuée pour les prêts consentis aux petits agriculteurs clients des caisses locales et pour les crédits d'investissement et d'équipement. C'est ainsi que la part des crédits débloqués par les caisses locales dans les décaissements globaux de l'exercice est passée d'une période à l'autre, de 21,5 % à plus de 26 %.

Parallèlement les prêts à moyen et long terme qui intervenaient en 1974-75, pour moins de 40 % dans nos déblocages ont représenté 50 % au cours des deux derniers exercices. L'ampleur des moyens que nous avons déployés a été déterminante dans cette évolution. Notre activité de financement s'est également diversifiée s'étendant à de nouveaux bénéficiaires tels les géomètres, les vétérinaires et le secteur de l'agro-industrie.

Concernant ce dernier, et en raison de son extension remarquable au cours de ces dernières années, nous avons estimé nécessaire de compléter notre action de promotion de l'agriculture, qui demeure notre objectif prioritaire, par un financement plus accru de la valorisation des produits agricoles.

Cette orientation s'est concrétisée, en 1982 par la création d'un département spécialisé dans le financement des projets agro-industriels et qui a, dans une première étape, axé son intervention sur les petites et moyennes unités ayant un impact immédiat et direct sur l'agriculture.

De ce fait, les crédits alloués à l'agro-industrie ont plus que doublé entre 1980 et 1984, passant de 44 à 110 millions de dirhams.

Toutefois, l'essor de notre activité globale se reflète davantage au niveau de l'encours des crédits distribués qui a atteint au 31 août 1984 près de 3,3 milliards de dirhams soit 2,5 fois le niveau enregistré quatre années auparavant et ce, en raison principalement de l'extension remarquable des crédits à moyen et long terme consentis durant cette période et dont l'encours est passé, entre août 1980 et août 1984, de 890,7 à

La CNCA, m[illegible]teur du développement agricole

2.278,2 millions de dirhams. De même, le nombre des bénéficiaires s'est él[illegible] en 1984 à près de 407.000 pers[illegible] physiques et morales contre 350.[illegible] 1982.

S'agissant de la campagne agricole en cours, et suite aux conditions climatiques encourageantes ayant caractérisé le début de campagne ainsi qu'aux mesures de réechelonnement des dettes que nous avons prises, les crédits débloqués depuis le mois de septembre ont, avec près de 2 milliards de dirhams déjà dépassé le montant de 1.728 millions de dirhams décaissé tout au long de la campagne 1983-84.

LA VIE ECONOMIQUE

Pourriez-vous nous donner un bref aperçu sur le réseau de distribution des crédits de la C.N.C.A. ?

M. BOUARFA :

Notre réseau se compose actuellement de 38 caisses régionales et 99 caisses locales permanentes, auxquels se sont ajoutés, durant les cinq premiers mois de la précédente campagne, 146 bureaux saisonniers. Notre réseau qui couvre la quasi-totalité du Royaume, sert le crédit et contribue à la bancarisation du monde rural. Son importance reflète le souci de la C.N.C.A. d'être aussi près que possible des bénéficiaires potentiels de son financement dont plus particulièrement les petits agriculteurs, pour les desservir avec le maximum de célérité. Ce souci apparait notamment à travers l'extension remarquable du réseau des bureaux saisonniers.

Cette expérience a été amorcée en 1981 sous forme d'une dizaine d'antennes ouvertes auprès des maisons communales et qui recueillaient les demandes formulées par les petits agriculteurs. A l'effet de rapprocher les lieux de distribution du crédit des exploitations qui en ont besoin, il a été décidé de généraliser, à compter de l'année 1982, l'expérience des bureaux saisonniers à l'ensemble des régions agricoles du Royaume en installant dans une première phase 90 bureaux pour la collecte des demandes et le déblocage sur place des prêts dans des centres de travaux (C.T.) et centres de mise en valeur (C.M.V.) relevant du Ministère de l'Agriculture et de la Réforme Agraire. Au nombre de 146, les bureaux saisonniers peuvent désormais traiter plus de 25 % des opérations des caisses locales.

LA VIE ECONOMIQUE :

La C.N.C.A. s'est lancée récemment dans le financement de l'habitat économique en milieu rural. Pourriez-vous nous préciser les conditions d'accès à cette catégorie d'objet ainsi que les résultats obtenus à la suite de cette initiative ?

M. BOUARFA :

Nous avons, au début de la campagne en cours, investi dans ce nouveau domaine répondant ainsi à l'appel des pouvoirs publics désireux, par ce biais, d'améliorer les conditions de vie dans les campagnes. Ainsi, toute personne physique marocaine désirant construire, en milieu rural, un logement neuf en dur à usage d'habitation principale peut si elle remplit un certain nombre de conditions liées notamment à son âge, et à son revenu, obtenir à des conditions avantageuses dont le montant peut atteindre 104.000 DH la durée 25 ans et le différé d'amortissement 18 mois.

L'intérêt nominal est de 14 % mais, en raison du caractère social des prêts pour l'habitat économique, les emprunteurs bénéficient d'une ristourne à la charge du Trésor de 7 points si la valeur immobilière totale est inférieure ou égale à 100.000 dirhams et de 6 points si elle est comprise entre 100.000 et 130 mille dirhams. De plus, les garanties exigées, si le terrain n'est pas immatriculé peuvent se limiter au nantissement immobilier assorti, selon que le montant du prêt accordé est inférieur ou excède 50.000 dirhams, d'une ou deux cautions personnelles solvables. Le succès de cette nouvelle catégorie de crédit est illustré par l'afflux important des demandes.

En effet, depuis le début de cette opération, au mois d'octobre dernier et jusqu'à la mi-avril, 872 prêts pour un montant global de 44,5 millions de dirhams ont déjà fait l'objet d'attribution dans nos différentes caisses régionales.

Il faut préciser à ce sujet que la décision, en ce qui concerne l'attribution, est complètement décentralisée puisqu'elle relève des comités de crédit des caisses régionales.

LA VIE ECONOMIQUE :

Pourriez-vous, en guise de conclusion, nous dire quelques mots sur les perspectives à venir de l'activité de la C.N.C.A. ?

M. BOUARFA

Si, comme je le pense l'évolution se poursuit au rythme observé durant ces dernières années, dans moins de deux ans, l'encours des crédits distribués par la C.N.C.A. excèdera 5 milliards de dirhams et le total du bilan dépassera 7 milliards de dirhams. Cette expansion impliquera nécessairement une mobilisation accrue de l'épargne intérieure. Le Gouvernement de Sa Majesté le Roi, qui grâce à son cautionnement, nous a facilité l'accès à des emprunts extérieurs importants, est disposé à nous aider à lever certains obstacles d'ordre institutionnel qui ont freiné jusqu'à présent le développement à participer activement à la mobilisation de l'épargne dégagée à l'intérieur du Maroc.».

Les livraisons d'engrais de Fertima

	Maroc Chimie	Import
1975	340.798	182.601
1976	374.622	190.447
1977	353.378	178.258
1978	365.555	188.761
1979	468.729	260.182
1980	526.564	313.178
1981	410.693	246.733
1982	495.007	327.384
1983	468.402	322.763
1984	506.680	330.456

C.I.E.C.

Comptoir d'Importation
d'Exportation et de Commission

Grand spécialiste de jouets éducatifs
importés de tous pays

Route de Benslimane - Km 5.800 Casablanca
B.P. 13436 - Tél. : 24.24.80 - 24.48.38

La récolte de 1985 parmi les trois meilleures depuis onze ans !

La récolte céréalière (blés, orge et maïs) de 1985 se situe au 3e rang des meilleurs récoltes depuis 1974. Les premières estimations (45,9 M de quintaux) ont été révisées en légère hausse et sont fixées selon de nouvelles estimations à 46,1 millions de quintaux.

Les superficies consacrées à la céréaliculture ont progressé de plus de 6 % sur la moyenne des dix dernières années la production de 19 % et les rendements moyens de 12,3 %. Mais on notera que le rendement de 10 quintaux à l'hectare obtenu cette année pourrait être sensiblement accru avec de nouvelles méthodes culturales. Pourquoi ne pas généraliser au maximum le système de préparation des sols mis en application à Ouimès et qui a permis de dépasser 66 quintaux à l'hectare ?

Il est à noter un phénomène qui tend à s'accentuer : l'extension constante des

Evolution de la production (en 1000 Qx)

	Blé dur	Blé tendre	Orge	Maïs
1973-74	13.800	4.730	23.860	3.900
1974-75	12.040	3.708	15.853	3.708
1975-76	16.518	5.371	28.605	4.925
1 77	10.358	2.519	13.450	1.843
1 8	14.409	4.356	23.262	3.902
1 9	13.069	4.895	18.862	3.116
1979-80	13.300	4.800	22.097	3.327
1980-81	6.105	2.817	10.390	897
1981-82	14.061	7.772	23.338	2.469
1982-83	12.385	7.318	12.276	2.584
1983-84	11.713	8.182	14.046	2.640
1984-85	12.072	10.154	21.079	2.811

Superficies consacrées à chaque variété :

	Blé dur	Blé tendre	Orge	Maïs
1973-74	1.388.500	528.500	1.972.600	443.300
1974-75	1.238.000	453.100	1.819.100	491.700
1975-76	1.454.100	467.500	2.117.500	431.800
1976-77	1.392.400	537.000	2.316.200	424.500
1977-78	1.297.100	456.500	2.388.600	394.300
1978-79	1.166.900	485.500	2.168.000	415.500
1979-80	1.269.000	445.300	2.149.800	411.400
1980-81	1.165.600	481.400	2.228.100	361.500
1981-82	1.106.700	579.100	2.046.500	400.100
1982-83	1.285.900	689.800	2.150.800	434.800
1983-84	1.122.500	733.300	2.126.000	383.600
1984-85 (est.)	1.135.800	783.000	2.298.400	356.200

La récolte de 1985 : au moins 46 M.QX.

superficies consacrées au blé tendre au détriment du blé dur. A prix égal, le blé tendre permet d'obtenir des rendements plus élevés (13 qxha au lieu de 10,6).

On peut également relever que les prévisions établies seront certainement revisées en hausse. Si on examine le tableau ci-dessus on constate que les réalisations ont été les plus souvent supérieures aux prévisions sauf eu cours de l'année catastrophique de 1981, en 1977 et en 1978. Ces différences s'expliquent par un climat très dur en fin de campagne. Or, cette année, les conditions climatiques du printemps ont été excellentes sauf un coup de chergui qui a affecté les rendements en blé dans la région de Meknès. Par contre, l'orge et le maïs devraient enregistrer des résultats excellents.

Ce n'est qu'au mois de septembre que nous aurons les résultats détaillés de la campagne. En attendant, on ne peut que se montrer satisfaits des résultats acquis.

Evolution des surfaces emblavées

1974-75	4.001.900	hectares
1975-76	4.470.900	
1976-77	4.670.100	
1977-78	4.536.600	
1978-79	4.239.900	
1979-80	4.375.500	
1980-81	4.236.600	
1981-82	4.132.400	
1982-83	4.561.300	
1983-84	4.365.400	
1984-85	4.613.000	

Evolution des rendements au cours des dix dernières années

	Blé dur	Blé tendre	Orge	Maïs
1973-74	9,9	8,9	12,1	8,7
1974-75	9,7	8,2	8,7	7,5
1975-76	11,4	11,5	13,5	11,4
1976-77	7,4	4,7	5,8	4,3
1977-78	11,1	9,5	9,7	9,9
1978-79	11,2	10	8,7	7,5
1979-80	10,5	10,8	10,3	8,1
1980-81	5,3	5,9	4,7	2,5
1981-82	12,7	13,4	11,4	6,2
1982-83	9,6	10,6	5,7	5,9
1983-84	10,4	11,2	6,6	6,9
1984-85 (est.)	10,6	13	9,2	7,1

Résultats et comparaisons de la récolte 1984-85

avec les récoltes antérieures	1984-85	Année 1983-84	Moyenne 1981-84	Moyenne 1975-84
4 Principales céréales :				
Superficies	4.613.400 ha	+ 5,7 %	+ 6,7 %	+ 6,1 %
Production	46.116.000 qx	+ 26,6 %	+ 32,7 %	+ 19 %
Rendement	10 qx/ha	+ 19 %	+ 25 %	+ 12,3 %
Blé dur :				
Superficies	1.135.800 ha	+ 1,2 %	— 2,9 %	— 9,1 %
Production	12.072.300 qx	+ 3,1 %	+ 9,1 %	— 2,6 %
Rendement	10,6 qx/ha	+ 1,9 %	+ 12,1 %	+ 7 %
Blé tendre				
Superficies	783.000 ha	+ 6,8 %	+ 26,1 %	+ 46,8 %
Production	10.154.300 qx	+ 24,1 %	+ 55,7 %	+ 96,3 %
Rendement	13 qx/ha	+ 16,1 %	+ 23,8 %	+ 34 %
Orge				
Superficies	2.298.400 ha	+ 8,1 %	+ 7,5 %	+ 6,8 %
Production	21.078.600 qx	+ 50 %	+ 40,4 %	+ 15,7 %
Rendement	9,2 qx/ha	+ 39,4 %	+ 31,4 %	+ 8,2 %
Maïs				
Superficies	395.200 ha	+ 3,3 %	+ 0,3 %	— 4,5 %
Production	2.810.800 qx	+ 6,5 %	+ 30,5 %	— 4,4 %
Rendement	7,1 qx/ha	+ 2,9 %	30,6 %	

La campagne des primeurs 83-84 : de bons résultats

En juin 1984 s'est achevée la campagne 1983-1984 des primeurs à l'exportation ; elle aura été une bonne campagne tant du point de vue qualitatif que quantitatif et aussi des prix ; la campagne 1984-1985 qui a commencé en novembre 1984 s'annonçait, elle aussi, très favorable, notamment bien sûr du fait des abondantes précipitations que le pays a connues au cours de l'hiver.

En ce qui concerne la campagne 1983-1984, soit de novembre 1983 à juin 1984, les exportations marocaines ont été en augmentation de 45 % sur la campagne précédente, soit un total de 143.861 tonnes ; les meilleurs résultats obtenus ont été ceux concernant la pomme de terre. En effet, elle a bénéficié surtout d'une large précocité, ce qui a permis au Maroc de se placer dans de bonnes conditions sur les marchés européens. Les producteurs de la région d'Agadir et du Souss ont pu parfaitement tirer profit de cette situation. Ils ont exporté des tonnages qui n'avaient jamais été obtenus jusqu'à présent et les services commerciaux de l'OCE ont pu réaliser des ventes à des prix très rémunérateurs se situant en moyenne autour de 4 et 4,20 FF.

Les meilleurs mois pour l'exportation ont été ceux du début de l'année avec tous produits confondus 28.102 tonnes en mars, 28.982 tonnes en avril et 20.283 tonnes en février. Tous les volumes mensuels exportés ont été supérieurs à ceux de l'année précédente.

Les ventes se sont faites auprès de nos marchés traditionnels; c'est donc la France qui a été notre premier client avec 114.088 tonnes de primeurs soit 80 % de nos exportations ; puis viennent en ordre décroissant.

L'Allemagne fédérale 20.229 tonnes.
La Suisse 3.494 tonnes.
La Grande-Bretagne 2.059 tonnes.
L'Autriche 1.365 tonnes.

Les autres pays acheteurs se situent dans les proportions beaucoup plus faibles. Le Maroc a cependant exporté vers les Pays-Bas, la Belgique, la Norvège, la Suède, la Finlande, le Canada et l'Arabie Saoudite.

Les proportions d'exportations par pays étaient sensiblement les mêmes au cours de la campagne 1982-1983 mais évidemment pour des quantités moindres puisque, à titre d'exemple, la France n'avait alors acheté que 86.000 tonnes.

On peut donc considérer que les marchés potentiels existent mais qu'il nous faut pouvoir produire et produire surtout aux moments opportuns.

Quantitativement, la tomate reste évidemment notre premier produit exporté. Le volume global a été pendant la campagne considérée soit en 1983-1984, de 53.707 tonnes tandis que la pomme de terre s'inscrivait pour 50.113 tonnes, le solde étant représenté par des légumes divers.

Il a été exporté 24.000 tonnes de tomates de plus que l'année précédente et l'écart en mieux pour les pommes de terre a été de près de 12.000 tonnes. A noter les bons rendements obtenus grâce aux cultures sous abri ; par exemple, les bons chiffres obtenus en mars 1984 sont en grande partie dus, en ce qui concerne la tomate, à ce mode de culture ; d'une année à l'autre, le volume des tomates expédiées a pratiquement doublé ; l'augmentation des rendements grâce à la culture sous serre est mise en évidence par les chiffres suivants :

Primeurs : tonnages et recettes à l'exportation

— 1979-1980 : 4974 tonnes
— 1980-1981 : 9156 tonnes
— 1981-1982 : 14.485 tonnes
— 1982-1983 : 18.731 tonnes
— 1983-1984 : 32.844 tonnes

Non seulement les tonnages ont été en accroissement, mais les prix payés par les acheteurs ont été souvent très intéressants pour les producteurs car les produits sont arrivés sur les marchés européens à des moments où ils ne trouvaient que très peu de concurrence.

Le seul point noir de cette campagne 1983-1984 pour nos primeurs aura été les légumes et trois chiffres situent le problème : 38.700 tonnes de tomates exportées, 50.000 tonnes de pommes de terre, mais seulement 5.000 tonnes de légumes divers.

Encore doit-on remarquer pour cette campagne 1983-1984 une vente exceptionnelle de 2.194 tonnes d'oignons alors que pour les autres variétés, il ne s'est agi que de quelques lots de courgettes (277 T.), de poivrons (883 T.), d'aubergines (4 T.), de haricots verts (373 T.) et de piment fort (76 T.).

Contrariées par la concurrence des pays étrangers les exportations de ces légumes ont régulièrement reculé ces dernières années. Ainsi au milieu des années 70 les ventes de poivrons dépassaient 3.000 tonnes par campagne. Nous n'en vendons plus que le dixième . De même nous avons vendu jusqu'à 8.000 et 9.000 tonnes de courgettes dans une campagne alors que nous avons peine atteint les 300 tonnes. La chute est également très sensible sur les haricots verts et les piments forts.

Il s'avère cependant que la plus grande partie des producteurs de ces légumes ont volontairement délaissé les exportations. Ils ont trouvé sur les marchés locaux des débouchés intéressants pour leurs produits et à des conditions très rémunératrices. Pour les producteurs, c'est moins de soucis et de plus l'assurance d'être réglés dans des délais beaucoup plus rapides.

Les exportations de primeurs

PAYS	1982/83			1983/1984		
	TOMATE	P.D.T	LEGUMES	TOMATE	P.D.T.	LEGUMES
FRANCE	46.533	36.910	2.606	65.261	45.296	2.421
R.F.A.	13.050	1.842	117	16.587	3.573	99
G.B.	995	—	194	240	71	1.648
HOLLANDE	—	—	14	—	—	208
BELGIQUE	606	—	9	—	173	5
DANEMARK	114	212	—	—	—	—
[illegible]	108	—	—	314	—	—
SUISSE	107	—	—	426	—	—
FINLANDE	21	—	—	208	—	—
AUTRICHE	904	—	—	1.866	—	19
SUEDE	1.311	—	—	3.459	—	26
U.R.S.S	—	—	6	—	—	1
E.C.A.	2	—	202	—	—	648
[illegible] SAOUD	284	—	—	71	—	1
[illegible]	160	—	—	160	—	—
TOTAL	6.190	38.964	3.210	88.767	50.113	5.000

L'évolution de la production sucrière

PRODUITS	1981	1982	1983	1984
Betteraves (t)	2.855.085	2.247.011	2.514.595	2.447.307
Cannes (t)	592.576	501.787	733.962	774.967
Sucre blanc				
Betteraves (t)	286.844 soit 13,95 % Bet.	311.834 soit 13,87 % Bet	348.580 13,86 % Bet.	326.507 13,34 % Bet.
Cannes (t)	50.018 soit 8,44 % Canne	48.690 soit 9,8 % Canne	72.108 9,82 % Canne	271.479 8,76 % Canne
Total	336.862	360.524	420.606	397.985
Mélasse				
Betteraves (t)	88,723 soit 4,31 % Bet.	99,122 soit 4,41 % Bet	111.051 4,41 % Bet.	119.102 4,8 % Bet.
Cannes (t)	27.106 soit 4,57 % Canne	20.0934 soit 4,17 % Canne	28.580 3 89 % Canne	32.404 4,18 % Canne
Total	115.829	120 056	139.631	151 906
Pulpes seches (t)	98.637 soit 4,79 % Bet.	111 714 soit 4,97 % Bet.	127.862 5.08 % Bet	133 457 5,49 % Bet

Une performance remarquable

Le développement de la production laitière

La production laitière a connu un développement relativement rapide à partir de 1975 grâce aux mesures d'encouragement prises par le gouvernement dans le cadre du plan laitier et se matérialisant par :

— L'importation de vaches laitières de race pure.

— La création de centres d'insémination artificielle.

— L'implantation de centres de collecte du lait

— L'octroi de subventions pour l'amélioration génétique, la construction d'étables et l'achat d'équipements laitiers

— Soutien du prix du lait à la production et à la consommation.

C'est ainsi que la production laitière nationale est passée de 530 à 780 millions de litres de 1975 à 1980 puis à 655 millions de litres en 1983 suite à la sécheresse qui a sévi dans le pays.

Mais malgré ce développement, les produits laitiers n'occupent toujours qu'une place mineure dans la ration quotidienne de la population et la consommation individuelle ne cesse de se dégrader. C'est ainsi que cette consommation est passée de 71 à 53,4 litres par habitant et par an de 1979 à 1983.

Par ailleurs, les quantités de lait réceptionnées par les usines sont passées de 61 à 260 millions de litres de 1973 à 1980 et la capacité de traitement installée a doublé pendant la même période, avec une progression moyenne annuelle de près de 16 %.

Cependant, malgré ce développement important, le secteur laitier connaît certaines faiblesses dont particulièrement :

— L'irrégularité de la production laitière qui connait une période de haute lactation (Mars - Août) avec une abondance de la production et d'une période de basse lactation (septembre - février) avec un déficit. Cette évolution connait son maximum en mai et son minimum en décembre.

— La capacité installée n'est ni régulièrement, ni entièrement utilisée. En 1983, le taux moyen d'utilisation de

Les importations de produits laitiers pour la période 1980/1983

PRODUITS	1980		1981		1982		1983	
	En 1.000 kg	Valeur (1.000 DH)	En 1.000 kg	Valeur (1.000 DH)	En 1.000 kg	Valeur (1.000 DH)	En 1.000 kg	Valeur (1.000 DH)
Lait frais	2.214	3.628	2.581	4.127	2.077	3.973	—	—
Lait concentré	9.038	35.743	8.897	41.249	8.661	46.065	6.781	39.786
Lait en poudre (usage ménager)	2.913	28.453	2.753	35.296	2.446	37.370	2.122	37.055
Lait en poudre (usage industriel)	2.521	10.975	2.984	18.626	4.264	30.733	(*) 1.277	9.600
Lactoserum en poudre	—	—	23	60	32	106	6	29
Lait nourrissons	1.020	13.136	699	11.165	62	994	23	460
Beurre	21.171	154.257	18.152	211 289	21.799	292.173	16.532	214.210
Mat. Prem. pour fabrication de fromage	680	5.579	827	7.367	987	10.809	934	10.309
Fromage de consommation	—	—	—	—	—	—	3	129
TOTAL	39 557	230.773	36.914	329.369	40.528	412.461	27.678	311.618

(*) : non compris le don du PAM (2.880 Tonnes de poudre de lait)

Le développement de la production laitière

cette capacité a été de 50 % et varié selon les saisons.

— La production laitière de haute lactation n'est pas entièrement valorisée et le Maroc continue à importer de grosses quantités de produits laitiers.

D'ailleurs, en 1983, la production locale n'a couvert que 54 % des besoins du pays et les quantités importées ont atteint l'équivalent de 500 millions de litres pour un montant de 312 millions de dirhams.

L'évolution mensuelle de la production laitière

(Indice 100 en mai, période de plus haute lactation)

Janvier	60
Février	70
Mars	90
Avril	95
Mai	100
Juin	95
Juillet	90
Août	80
Septembre	70
Octobre	60
Novembre	50
Décembre	55

Transformation de la production :

Les principaux produits de l'industrie laitière marocaine sont le lait pasteurisé, le yaourt, le raïbi, le fromage et le beurre. Cette production est dominée par le lait pasteurisé qui représente encore 84 % des quantités de lait réceptionnées bien que les autres produits ont connu un développement notoire durant la dernière décennie. Cette situation se traduit par une autosuffisance du pays en lait pasteurisé et un déficit qui pour le lait concentré, le beurre et le lait en poudre a été respectivement de 100 %, 94,5 % et 78,9 %

Malgré le développement et la diversification qu'il a connus pendant la dernière décennie, le secteur laitier marocain doit encore redoubler d'efforts pour améliorer la production, valoriser les excédents pendant la période de haute lactation et réduire le déficit en produits laitiers comblé par les importations. Pour celà, plusieurs possibilités s'offrent dont principalement :

— Développement de la production locale de génisses laitières de race pure.

— Développement de la production de lait en poudre et de beurre.

— Production de lait stérilisé.

— Fabrication de lait concentré.

— Développement et diversification de la production des dérivés du lait.

L'évolution des quantités de lait réceptionnées

Années	Production totale Mil.	Quantités réceptionnées (1.000 L)	Taux de réception
1973	480	61.000	12,71 %
1974	500	70.000	14,00 %
1975	520	108.000	20,77 %
1976	590	140.000	23,73 %
1977	620	172.000	27,74 %
1978	660	210.000	31,85 %
1979	730	224.000	30,77 %
1980	780	249.000	32,00 %
1981	700	225.270	32,17 %
1982	625	210.000	33,60 %
1983	659	260.000	39,60 %

BORDEREAU DE SAISIE

C.N.D

MAROC

BN	
NORAT A 110	
NAC A 000	85-0686
CODBI A 121	
COTRA A 12[illegible]	

NIVUD A 131	A	M	C	NIVBO A 132	M	C	S

TYPREL A 141	T	G	S	R
NOAP A 142				
NACAP A 143				

CODUD	
INDEX A 010	SEBEATA
NAME A 020	

STATUT A 150	C	D	PAYS PROD. A 151	MA	TYPE DOC. A 152	J					

INDICATEURS BIBLIOGRAPHIQUES	REUNION	DICTIONNAIRE	DONNEES NUMERIQUES	THESE	TEXTE LEGISLATIF	BIBLIOGRAPHIE	CARTES HOLLERITH	RESUME	NOMS PERSONNES	TEXTE
A 172	K	L	N	U	W	Z	Y	E	V	R

UNITE DOCUMENTAIRE (A/M/C)

A 120 AUTEUR ET AFFIL	
A 220 COLLECTIVITE AUTEUR	
A 230 TITRE UD	AGRICULTURE
A 240 A 250	TITRES TRADUITS . . . . . Utiliser le bordereau 2 : données complémentaires

SOURCE : DOCUMENT GENERIQUE (M/C/S)

A 310 AUTEUR	
A 320 COLLECTIVITE AUTEUR	
A 330 TITRE DOCUM GENER	
A 340	TITRE GENERIQUE . . . utiliser le bordereau 2 : données complémentaires
A 410 TITRE PUBLIC EN SERIE	Vie Economique
A 420 VOLNUM	A 430 ISSN

NOTES D'INDEXATION

DATIN D 100	1985
DATSA D 110	
DATMI D 120	

A 540 LANGUE	Fr	A 550 LANGUE	
A 611	vie Economique		
A 612	casablanca	A 613 CPRDI	M,A -1-
A 620 DATE	1985	A 630 ANNEE	1985
A 641 COLLP	P. 55, 58-64, 66-72	A 642 COLLN	tabl.
A 650			
A 660		A 670 EDITN	
A 711 REUNN			
A 712 REUNV		A 713 REUNP / A 714 REUND	
A 720 THESE			
A 730 / A 740	Brevet / Projet : utiliser le bordereau 2 :"Données complémentaires"		
A 810 DEPO	CND, ME, [illegible]	A 830 NOTES	

ZONES B ET C

B 110 ISO COGEO

B 120 à B 170 : utiliser le Bordereau 2

B 230 - DESC:

/PRODUCTION AGRICOLE/ /CEREALE/ / LEGUMINEUSES/ /PRIMEURS/ /CULTURE INDUSTRIELLE/ /PRODUCTION ANIMALE/ /LAIT/ /CNCA/ /CREDIT AGRICOLE/.

B 330 - RESUM

Presentation des resultats de l'anneé agricole 1983-1984 relatifs à la production des cereales, legumineuses, cultures industrielles et primeurs et du lait. Production cerealiere en 1985 / fonctionnement de la caisse nationale de credit agricole et aide apportée pour le developpement du credit agricole.

MAROC - Codes spécifiques

C 410 GEO: MAROC

C 420 GLG

C 430 HYL

C 440 SER

C 450 BOT

C 460 CHR

C 470 OFF

C 480 STAT

المملكة المغربية
المركز الوطني للتوثيق
مصلحة الطباعة و الاستنساخ
85-12-4 تاريخ
رقم 85-0684
جديدة

النهاية

FIN